

Commune d'
ESLOURENTIES-DABAN



PLAN LOCAL D'URBANISME

**2. Projet d'Aménagement et de
Développement Durable**

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en
date du approuvant le PLU



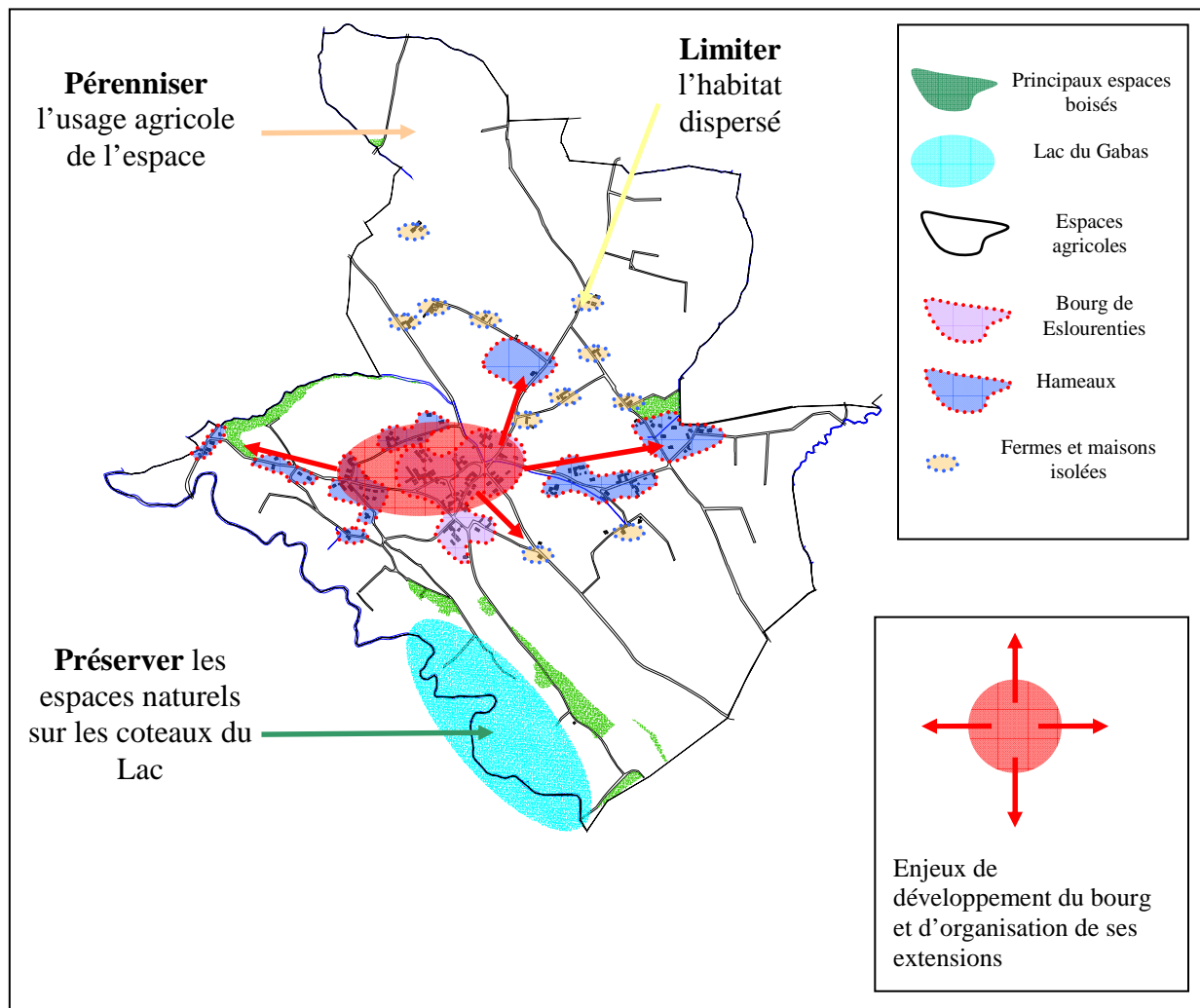
Agence Publique de Gestion Locale - Service d'Urbanisme Intercommunal
Maison des Communes – rue Auguste Renoir -B.P.609-64006 PAU CEDEX
Téléphone 05.59.90.18.28 -----Télécopie 05.59.84.59.47

Table des matières

.1.	Les orientations d'aménagement et de développement durable.....	3
.2.	Déclinaison thématique de ces orientations	4
.2.1.	Préserver les grandes unités paysagères et la qualité environnementale du site.....	4
.2.2.	Développer les activités touristiques liées à la présence du lac du Gabas	6
.2.3.	Maîtriser le développement de l'urbanisation	7
.2.3.1.	<i>Conforter la place du bourg</i>	<i>7</i>
.2.3.2.	<i>Organiser les extensions du bourg</i>	<i>7</i>
.2.3.3.	<i>Conforter les quartiers existants.....</i>	<i>8</i>
.3.	Synthèse des orientations retenues	9

.1. Les orientations d'aménagement et de développement durable

Le Conseil Municipal d'Eslourenties-Daban a débattu des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) le 8 juin 2007 et a présenté les objectifs retenus en réunion publique le 3 juillet 2007.



Premières orientations d'aménagement et de développement

Les objectifs d'aménagement et de développement retenus sont les suivants :

- Préserver les espaces naturels et la qualité environnementale et paysagère du site.
- Pérenniser l'activité agricole tant au niveau de l'usage de l'espace que des élevages.
- Développer l'urbanisation de manière cohérente autour des quartiers existants, en permettant une évolution dans le temps de ce développement.
- Augmenter la population communale pour tendre vers les 400 habitants à moyen terme (10 ans).
- Favoriser la mise en place d'activités touristico-économiques en s'appuyant sur la présence du lac du Gabas.

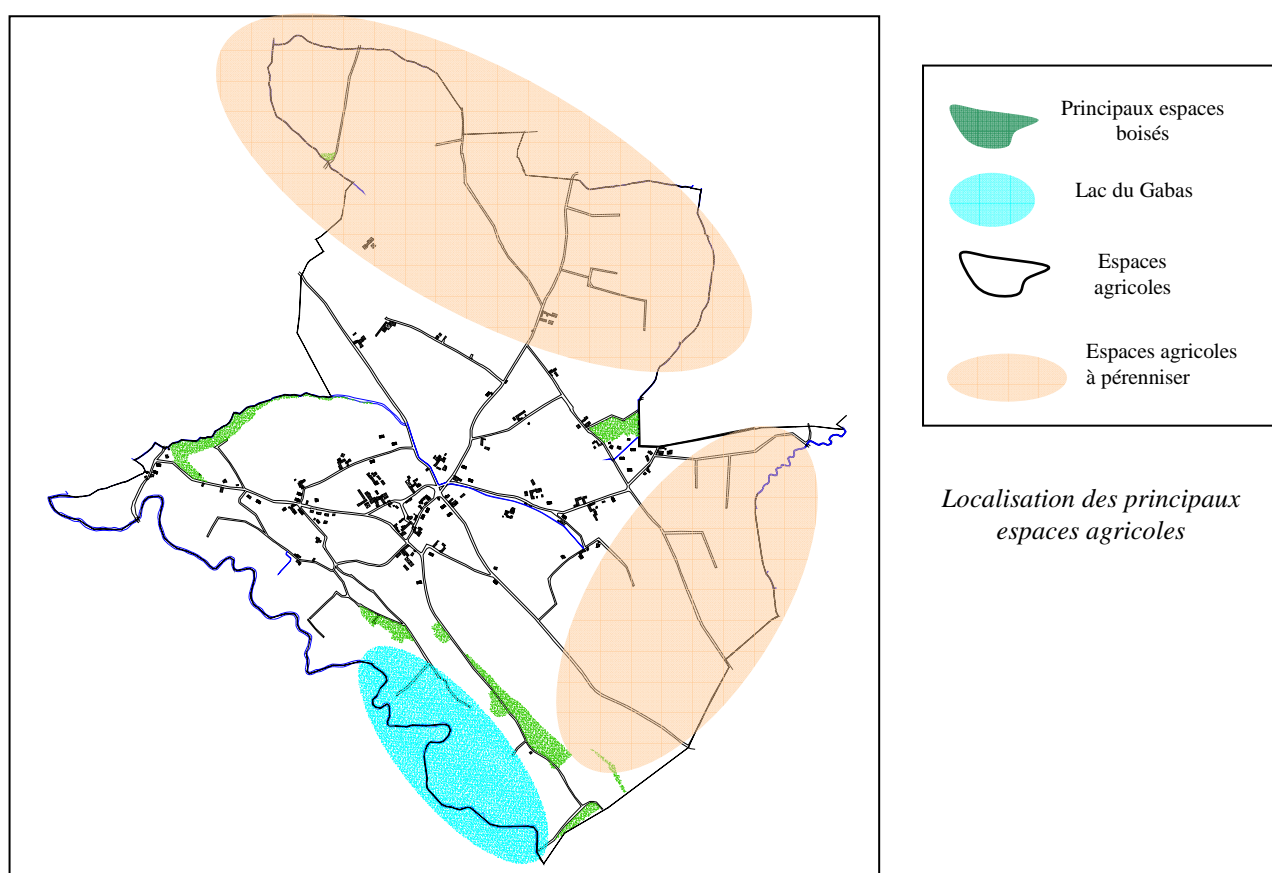
.2. Déclinaison thématique de ces orientations

.2.1. Préserver les grandes unités paysagères et la qualité environnementale du site

Le développement de l'urbanisation doit permettre de préserver les grandes unités paysagères à Eslourenties-Daban. Le plateau agricole et les espaces naturels boisés doivent ainsi être confortés en termes d'usage et de paysage.

.2.1.1. Pérenniser l'usage agricole du plateau

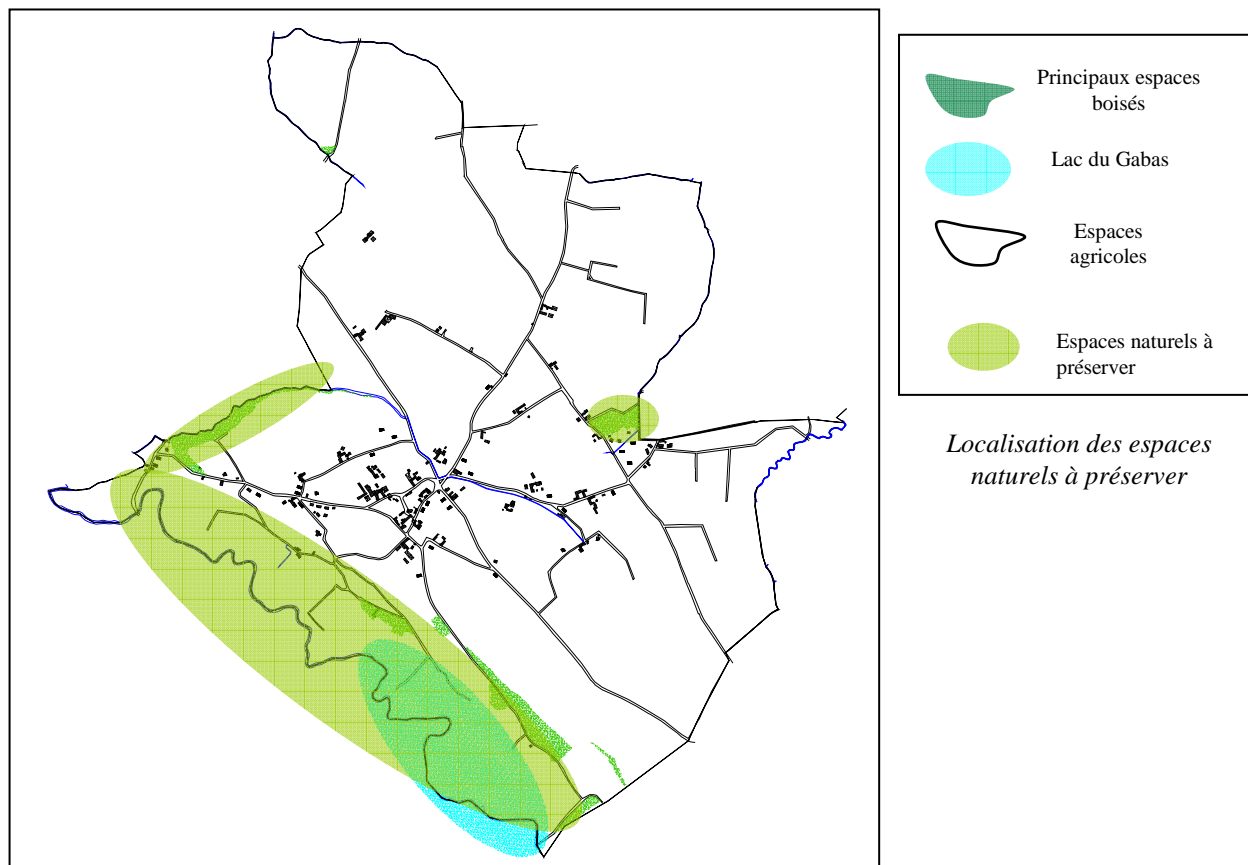
La commune souhaite respecter les zones agricoles définies lors du remembrement de 2004 au nord et à l'est du territoire.



Elle souhaite aussi limiter les conflits d'usage entre agriculture et urbanisation dans les espaces tampons.

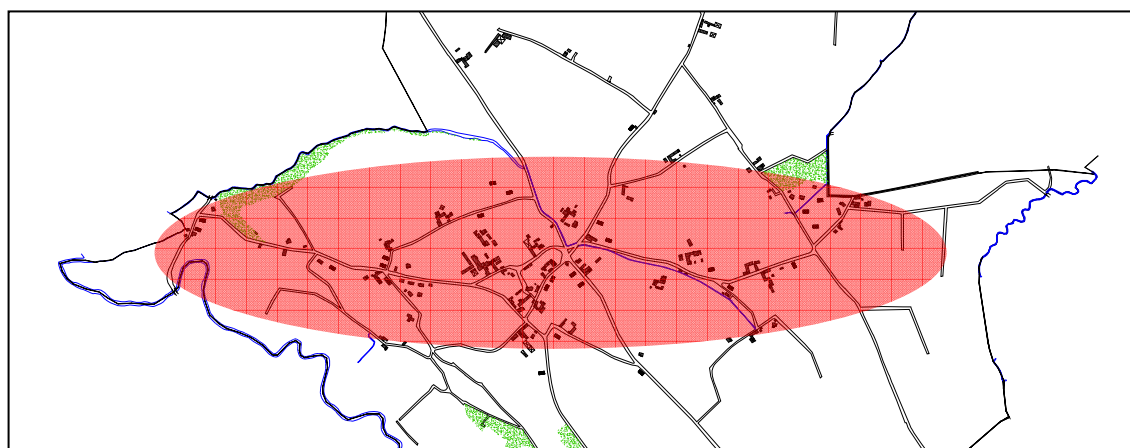
.2.1.2. Protéger les espaces naturels soulignant les reliefs et les cours d’eaux

Les espaces naturels situés autour du lac du Gabas et sur le reste du territoire (boisements situés autour du ruisseau de la Canne et à l’est du quartier du Bourdalat) doivent être protégés et mis en valeur.



.2.1.3. Conforter l’axe d’urbanisation Est-Ouest

L’implantation traditionnelle de l’urbanisation selon un axe est-ouest reliant Saubole à la RD 145 est une caractéristique paysagère essentielle à Eslourenties-Daban. La commune souhaite ainsi conforter cet axe en le développant autour du bourg. Il s’agit de relier progressivement les différents quartiers bâtis entre eux.



Localisation de l’axe d’urbanisation à conforter

.2.2. Développer les activités touristiques liées à la présence du lac du Gabas

Le lac du Gabas constitue un atout en terme d'attractivité et de loisirs pour Eslourenties-Daban mais aussi à une échelle supra communale. La commune souhaite prévoir des espaces de développement touristique-économiques respectueux de l'environnement et du cadre de vie. Elle envisage ainsi, outre la Maison du Lac, la création d'une aire de pique-nique et le déplacement du camping municipal à proximité.

.2.3. Maîtriser le développement de l'urbanisation

Face à la pression foncière qui s'exerce sur son territoire, la commune souhaite encadrer et maîtriser le développement de son urbanisation.

.2.3.1. Conforter la place du bourg

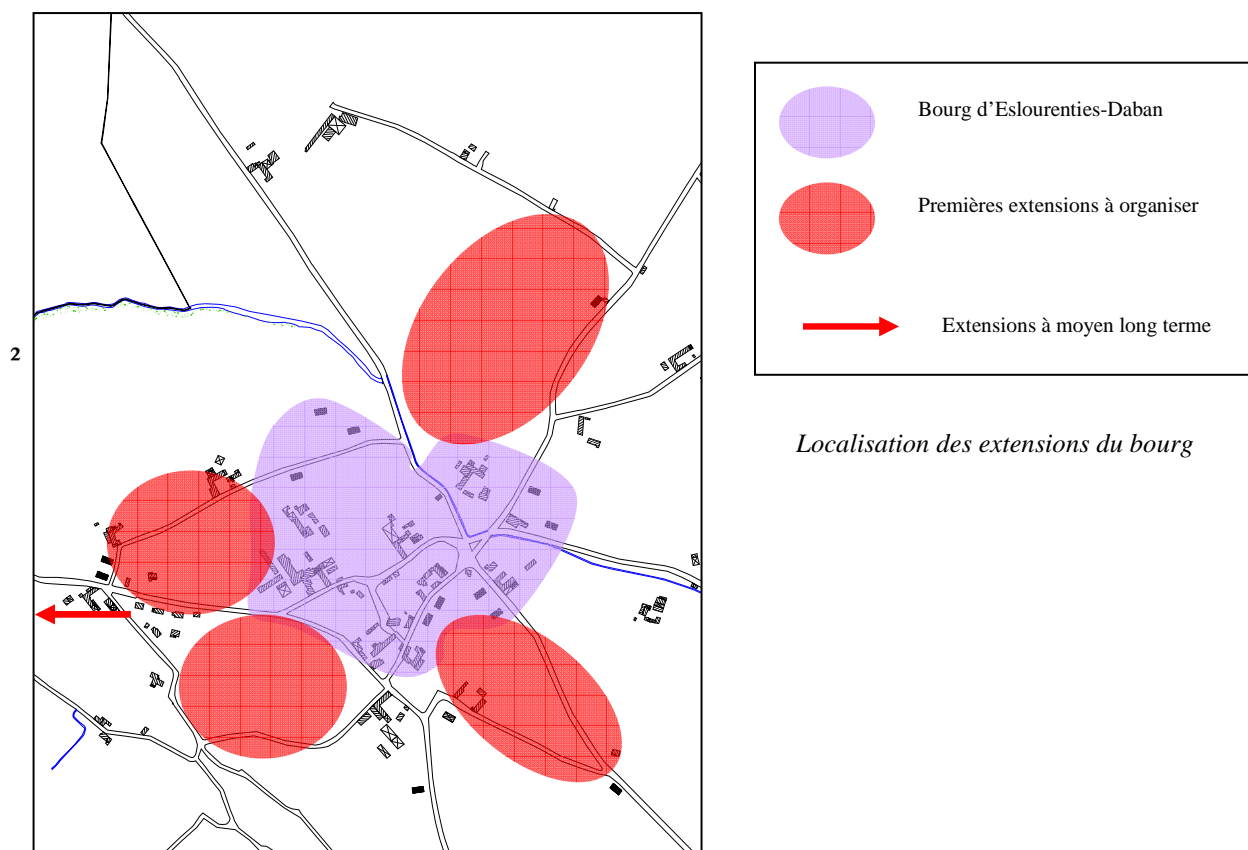
Le PLU d'Eslourenties-Daban doit permettre de conforter le bourg en permettant sa densification autour des équipements et réseaux publics.

La commune a anticipé ce développement de l'urbanisation par des travaux d'agrandissement de l'école et de la mairie, ainsi que par la construction d'une salle de fêtes, la requalification des espaces publics du bourg et la mise en place d'un réseau public d'assainissement.

Ce renforcement du bourg en qualité de pôle urbain doit être accompagné par la mise en œuvre de mixités sociales et bâties. Ceci pourra s'effectuer de manière progressive afin de ne pas bouleverser le fonctionnement et l'organisation du village.

.2.3.2. Organiser les extensions du bourg

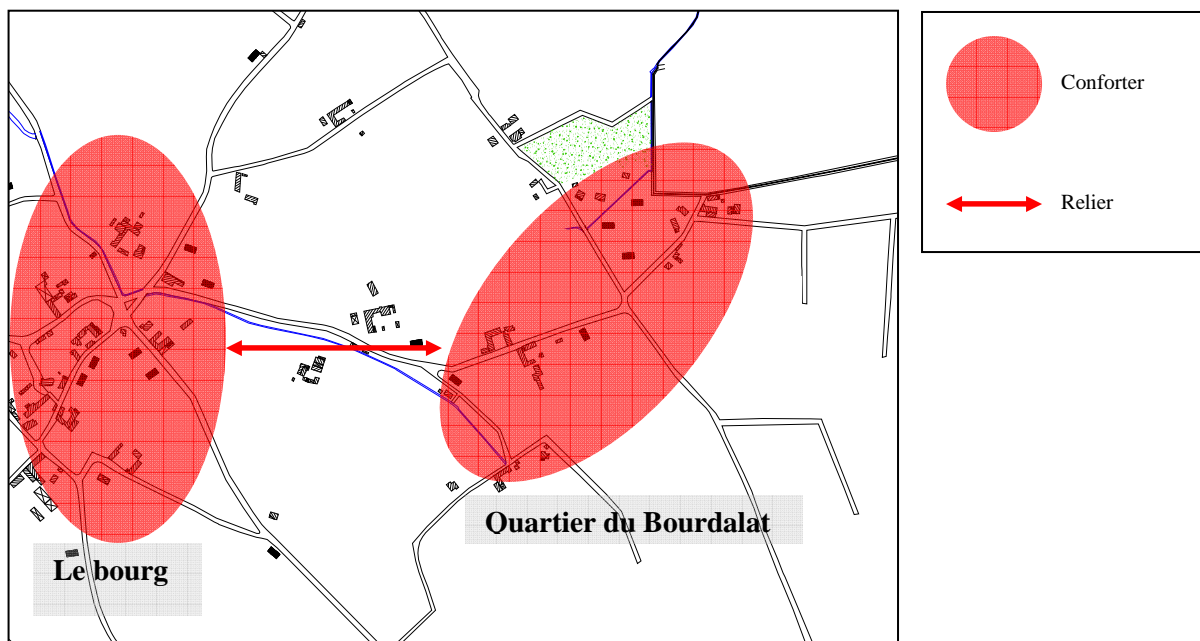
Les extensions du bourg pourront s'organiser de manière concentrique afin de relier entre eux les quartiers existants. Les orientations d'aménagement devront anticiper le fonctionnement de ces nouveaux quartiers en liaison avec l'habitat existant et en favorisant la création de liaisons douces (déplacement piéton et cycliste).



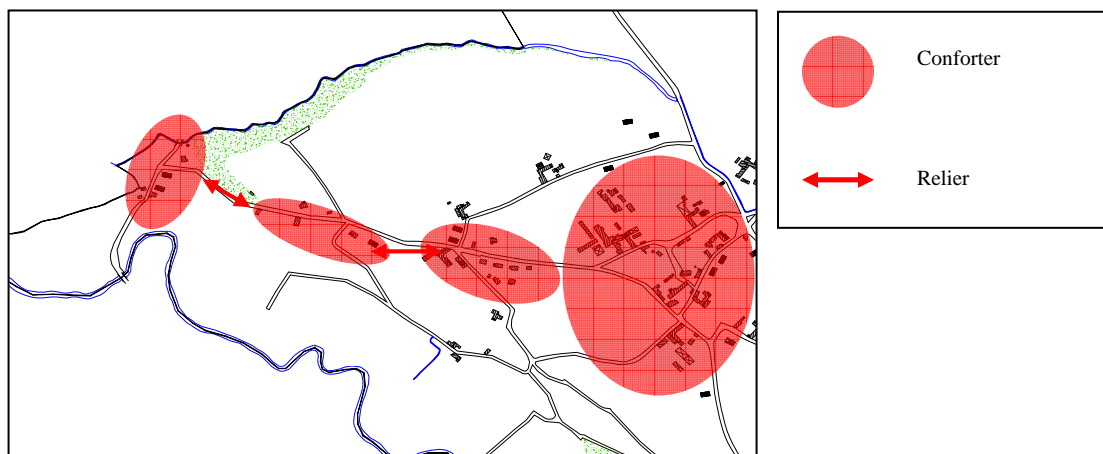
.2.3.3. Conforter les quartiers existants

Outre le bourg et ses extensions, la commune souhaite conforter les quartiers existants afin de renforcer l'axe est-ouest d'implantation traditionnelle de l'urbanisation à Eslourenties-Daban.

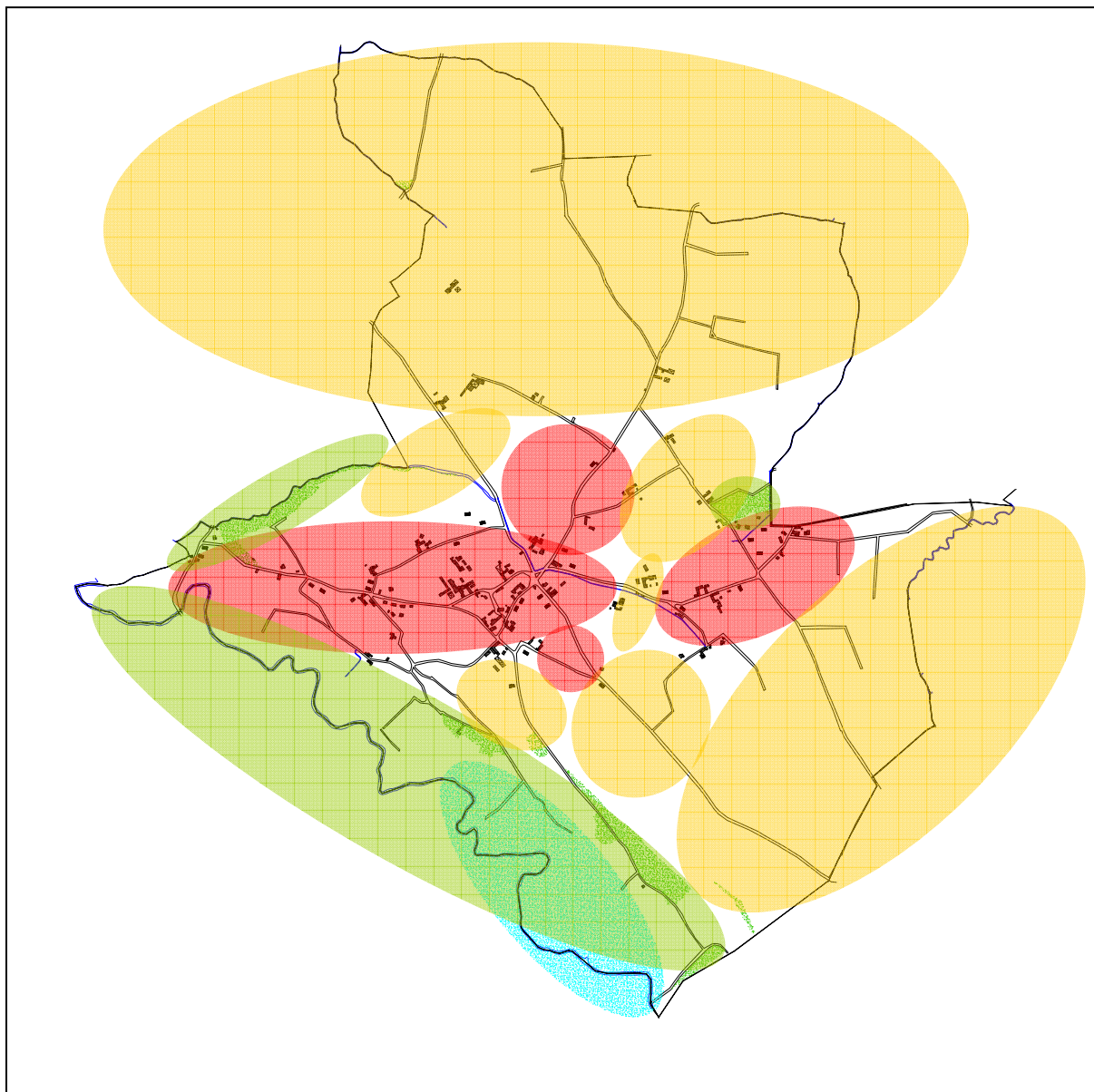
⇒ *Le quartier du Bourdalat à l'Est*



⇒ *Avenue des Pyrénées*



.3. Synthèse des orientations retenues



Synthèse du parti d'aménagement et des orientations du PADD

